

Chères Frontenaysiennes,
Chers Frontenaysiens,

Les deux mois qui s'annoncent, juillet et août, sont synonymes de fêtes et de loisirs. J'ai le plaisir de vous inviter à nous retrouver nombreux pour le moment de convivialité du 13 juillet, pour la cérémonie du 14 juillet qui mettra à l'honneur les Anciens Combattants et pour l'hommage à notre ancienne maire, Brigitte Compétissa, le 26 juillet.

Comme chaque année, l'association « Le P'tit coin des Mômes, met en place son accueil de loisirs pour les plus jeunes et l'« Espace Jeunes » communal s'organise pour accueillir dans les meilleures conditions les ados inscrits aux différentes activités proposées.

Quant à la municipalité, elle est d'ores et déjà mobilisée pour préparer la rentrée scolaire et les différents travaux à venir pendant l'été. Le travail ne s'arrête pas et je remercie par avance les 15 jeunes qui se sont inscrits dans le dispositif « Argent de poche ».

La météo promet un été marqué par de grosses chaleurs. Une fois de plus, nous sommes invités à prendre au sérieux les recommandations préfectorales et à adopter une attitude responsable face la question du réchauffement climatique.

Nous gardons le cap de notre engagement pour tous les Frontenaysiens.

Olivier Poiraud
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

Fête nationale

Le 13 juillet à partir de 19h, l'ensemble des Frontenaysiens est invité à partager un buffet convivial préparé par le conseil municipal avec des produits frais et locaux. Cette soirée sera animée par Kylvian, notre DJ, puis par Jean-Emmanuel et son accordéon pour un concert festif.

Pour finir, un beau spectacle Feu de la compagnie Caval'air illuminera le Parc du Logis à la nuit tombée. Attention, pas de vaisselle jetable lors de cet événement, chacun apporte assiette et couverts pour se régaler.

Le lundi 14 juillet, à 11h30, dépôt de gerbe au Monument aux morts, suivi de la remise de la médaille de la ville aux Anciens Combattants.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité clôturera la cérémonie.

Hommage à Brigitte COMPETISSA

À l'occasion du 10e anniversaire du décès de Brigitte COMPETISSA, la Municipalité lui rendra hommage par un dépôt de gerbe le samedi 26 juillet 2025 à 18h au cimetière de Colombiers (sud de Saintes - Charente-Maritime)

Cérémonie en présence de ses enfants Julien et Brice et de leurs familles.



Olympiades des associations sportives

La Commission sport, en partenariat avec les associations sportives, organisent les 1ères olympiades des associations sportives.

Le temps d'un après-midi, ados, jeunes et familles sont invitées autour d'activités sportives et ludiques proposées par les associations frontenaysiennes.

Quatre lieux vous accueilleront : Le Boulodrome Marcel Pagnol, Le Stade Municipal, Le Gymnase Colette Besson et le Plateau Alain Mimoun.

Toutes les recettes et les dons récoltés au cours de l'après-midi serviront à financer un parcours sportif en bois pour les enfants.

Pour vous inscrire : <https://forms.cloud.microsoft/r/KKJta8irK4>

Inscriptions École et Centre de Loisirs 2025-2026

La ville met à disposition un portail famille, facilitant les inscriptions aux accueils périscolaires du matin et du soir, à la restauration scolaire ainsi qu'au centre de loisirs, accessible les mercredis.

L'inscription de votre enfant doit être faite dès que possible.

Pour toutes demandes d'informations :

Contact : 05.49.04.50.25 ou

affairesgenerales@frontenay-rohan-rohan.fr

periscolaire@frontenay-rohan-rohan.fr

Opération Tranquillité Vacances

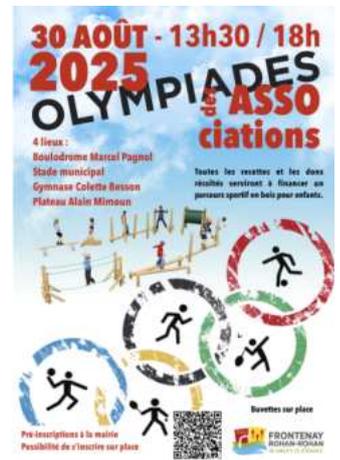
Pour éviter les cambriolages, les squats et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV). Les gendarmes veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalie.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>), l'imprimer et le déposer à la brigade de gendarmerie avant votre départ.

Réglementation des espaces sans tabac

Dans le cadre de la lutte contre le tabac, le Gouvernement a décidé de créer de nouveaux espaces libérés du tabac. Ceux-ci concernent en premier lieu les endroits fréquentés par les enfants et les familles, qu'il est primordial de protéger. En 2025, l'interdiction de fumer est étendue aux lieux suivants : parcs et jardins publics et abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, des bibliothèques et équipements sportifs dans un périmètre d'au moins 10 mètres.

Une signalétique sera prochainement mise en place.



S'abonner

www.frontenay-rohan-rohan.fr



T.U La mensuelle est une lettre mensuelle reprographiée et diffusée par la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan
Mairie, Place René Cassin, 79270 Frontenay-Rohan-Rohan - Tel : 05 49 04 50 25
Site internet : www.frontenay-rohan-rohan.fr - courriel : affairesgenerales@frontenay-rohan-rohan.fr
Directeur de la publication : Olivier Poiraud
Coordination de la rédaction /conception : Aurélia Laurent-Bourgouin / Charles Malinauska
Membres du comité de rédaction : Alain Chauffier, Eric Gonnord, Florent Kosinski, Aurélia Laurent-Bourgouin, Charles Malinauska, Olivier Poiraud, Erwan Pournin

